

BABEUF EN PICARDIE :

Un boulevard Gracchus Babeuf à Roye

par Florence GAUTHIER

Samedi 15 Décembre 1979, la municipalité de Roye a inauguré un boulevard Gracchus Babeuf. Roye est la première agglomération française à saluer ainsi la mémoire de ce militant et théoricien du mouvement communiste.

François Noël dit Camille puis Gracchus Babeuf est né à Saint-Quentin le 23 Novembre 1760. Après une jeunesse errante, il vécut à Flixecourt puis à Grivilliers et se fixa à Roye en 1785 comme feudiste, c'est-à-dire spécialiste du droit féodal au service des féodaux. C'est ainsi qu'il pénétra les arcanes du système et s'opposa à ses employeurs pour, finalement, perdre son travail. Sans ressources, il vint habiter, en 1788, le pauvre faubourg de Saint-Gilles à Roye.

Pendant la Révolution, il s'engagea auprès des masses populaires et participa à leur lutte contre la féodalité et l'inégalité. Rédigeant des pétitions à la demande des communautés villageoises pour récupérer des terrains communaux usurpés par les seigneurs, pour partager ces mêmes communaux, pour refuser de payer les droits féodaux et les impôts indirects, etc ..., Babeuf se révèle étonnement actif et pleinement à l'écoute des masses révolutionnaires. Il devint ainsi capable de synthétiser à plusieurs reprises les différents niveaux des luttes et envoya des mémoires à l'Assemblée Constituante puis Législative. Ainsi, sa connaissance approfondie du droit féodal le mit en correspondance directe avec le Comité des droits féodaux de la Législative mais plus encore, il influença la rédaction du décret du 28 août 1792 qui reconnaissait pour la première fois dans l'histoire la propriété des communaux aux communautés villageoises.

Dans la même optique d'élargissement des luttes, il fonda un journal, "Le Correspondant picard", en été 1790 dont on n'a malheureusement aucun exemplaire. Ses activités lui valurent la haine des modérés qui tenaient la municipalité de Roye, les Longuecamp, Prévost, Billecoq qu'il connaissait bien pour les avoir rencontrés, dans son métier de feudiste, lorsqu'il fit appel devant la Cour du baillage de Roye pour trancher le différend qui l'opposait à ses nobles employeurs. Ses adversaires parvinrent à le faire arrêter le 19 mai 1790 à la suite de son intervention contre les impôts indirects. Emprisonné à Paris, il fut élargi grâce à l'initiative de Marat.

Se sachant trop visé par les modérés, Babeuf ne se présenta pas aux élections de la Législative mais soutint la candidature de Coupé, curé de Sermaize, abonné au Correspondant picard et président de la Société des Amis de la Constitution de Noyon. Ce fut à Coupé qu'il révéla son programme de "loi agraire" qui synthétisait le mouvement des masses picardes en faveur du partage des communaux. Babeuf généralisa cette revendication à toutes les terres en développant un projet de distribution de lopins individuels en usufruit, supprimant l'héritage et la vente et instaurant la "nationalisation du sol".

Après la Révolution du 10 août 1792, Babeuf se présenta aux élec-

tions de la Convention. Il échoua mais fut élu administrateur du département de la Somme puis, en novembre, secrétaire du district de Montdidier. Toujours en butte aux modérés, il fut accusé dans une affaire de faux, en janvier 1793 et préféra se réfugier à Paris. Mais sa fuite allait le couper de sa base picarde sans pour autant le protéger de ses ennemis qui parvinrent à le faire arrêter en novembre 1793.

°°°000°°°

A cette occasion, la Ville de Roye a publié 2 brochures, l'une de René Meissel, Président de la Société des Professeurs d'Histoire Géographie de Picardie, présentant la biographie de Babeuf ; la seconde par Albert SOBOUL, concernant les problèmes de babouvisme et de la conjuration des Egaux.

L'inauguration du boulevard Gracchus Babeuf fut accompagnée d'un colloque Babeuf, présenté par René Meissel, présidé par Albert SOBOUL, avec la participation de M. DEFRANCESCHI, F. GAUTHIER, G. IKNI et WARTELLE. F. GAUTHIER et G. IKNI insistèrent sur le lien entre l'action et la réflexion de Babeuf et le contexte social qu'il s'efforça de suivre au plus près et qui lui permit, avec son projet de loi agraire, en 1791, de développer une tactique en harmonie avec le sens du mouvement de masse, selon F. Gauthier alors que G. Ikni montrait la capacité qu'eut Babeuf de synthétiser en un programme cohérent, les revendications contre les impôts indirects et les problèmes de subsistances.

Defranceschi présenta dans une très éclairante analyse, l'évolution des communautés villageoises corses, caractérisées pour une grande partie d'entre elles à la fin du XVIIIe siècle, par l'absence de propriété privée des terres cultivées. En liaison avec le rôle que joua la référence à la propriété collective, dans le projet de loi agraire de Babeuf comme transition à la "communauté des biens et des travaux", Defranceschi posa le problème de l'influence de la communauté villageoise sur Buonarroti durant son séjour en Corse de 1789 à 1793 et qui précéda sa rencontre avec Babeuf et son adhésion au babouvisme.

Enfin Wartelle développa une interprétation des réflexions de Babeuf concernant les fermes collectives dans les années 1785-86, remettant en question le caractère communiste que Maurice Dommanget et Victor Daline avaient souligné.

